



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-38080>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-38080**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : AGIR Transport / CATP

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Acquisition de services de cartographie pour les aménagements et équipements cyclables, ainsi que la voirie publique et ses dépendances

Description : L'accord-cadre comporte deux lots : un lot portant sur la Cartographie des aménagements et équipements cyclables, un lot sur la Cartographie de la voirie publique et ses dépendances. L'accord-cadre est conclu par la CATP, dénomination du service d'achat centralisé d'AGIR Transport, dans le cadre de son activité d'achat centralisée, telle que prévue par l'article L21132 1° du CCP. Les Prestations sont destinées aux Bénéficiaires de la CATP, en leur qualité de pouvoir adjudicateur telle que définie à l'article L. 12111 du CCP.

Identifiant de la procédure : 03f5b147-2a02-482e-ae8a-38ba34cc6101

Identifiant interne : 2025-16

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71354100 Services de cartographie numérique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71222100 Services de cartographie des zones urbaines

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71222200 Services de cartographie des zones rurales

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : L'accord-cadre est exécuté dans les pays signataires de l'Accord sur les Marchés Publics (AMP) de 2012 .

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 21,868,256 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Cartographie des aménagements et équipements cyclables

Description : Cartographie des aménagements et équipements cyclables

Identifiant interne : 2025-16 L1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71354100 Services de cartographie numérique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71222100 Services de cartographie des zones urbaines

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71222200 Services de cartographie des zones rurales

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : L'accord-cadre est exécuté dans les pays signataires de l'Accord sur les Marchés Publics (AMP) de 2012 .

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 8,810,460 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot 1 a pour objet les prestations de cartographie des aménagements et équipements cyclables. L'accord-cadre est mono-attributaire. Il est conclu sans minimum. La valeur estimative est donnée à titre informatif. Le montant maximum de l'accord-cadre est indiqué dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières 2025_16_CCAP. Chaque lot de l'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de 1 an à compter de sa date de notification au Titulaire. Il est reconductible tacitement 3 fois 1 an. Les prestations attendues sont définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières du lot 1 2025_16_CCTP_lot1, et dans le Bordereau des Prix Unitaires et Détail Quantitatif Estimatif du lot 1 2025_16_BPU_DQE_lot1.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://catp.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_11170_1085923.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://catp.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_11170_1085725.html

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/05/2025 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'accord-cadre est exécuté par la passation de marchés subséquents à bons de commande en application des articles R. 2162-1 à R. 2162-14 du CCP. Chaque lot de l'accord-cadre est mono-attributaire. Le BPU de chaque lot de l'accord-cadre constitue, pour le Titulaire, un référentiel de prix maximums.

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de Paris

Informations relatives aux délais de recours : - référé pré-contractuel (articles L.551-5 et suivants du code de justice administrative (CJA)) ; - référé contractuel (articles L.551-13 et suivants du CJA)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : AGIR Transport / CATP

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal judiciaire de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Cartographie de la voirie publique et ses dépendances

Description : Cartographie de la voirie publique et ses dépendances

Identifiant interne : 2025-16 L2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71354100 Services de cartographie numérique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71222100 Services de cartographie des zones urbaines

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71222200 Services de cartographie des zones rurales

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : L'accord-cadre est exécuté dans les pays signataires de l'Accord sur les Marchés Publics (AMP) de 2012 .

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 13,057,796 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot 2 a pour objet les prestations de cartographie de la voirie publique et ses dépendances (y compris les aménagements et équipements cyclables). L'accord-cadre est mono-attributaire. Il est conclu sans minimum. La valeur estimative est donnée à titre informatif. Le montant maximum de l'accord-cadre est indiqué dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières 2025_16_CCTP. Chaque lot de l'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de 1 an à compter de sa date de notification au Titulaire. Il est reconductible tacitement 3 fois 1 an. Les prestations attendues sont définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières 2025_16_CCTP_lot2 du lot 2, et dans le Bordereau des Prix Unitaires et Détail Quantitatif Estimatif 2025_16_BPU_DQE_lot2 du lot 2.

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Les candidats sont invités à consulter le règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://catp.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_11170_1085923.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://catp.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_11170_1085725.html

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/05/2025 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'accord-cadre est exécuté par la passation de marchés subséquents à bons de commande en application des articles R. 2162-1 à R. 2162-14 du CCP. Chaque lot de l'accord-cadre est mono-attributaire. Le BPU de chaque lot de l'accord-cadre constitue, pour le Titulaire, un référentiel de prix maximums.

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de Paris

Informations relatives aux délais de recours : - référé pré-contractuel (articles L.551-5 et suivants du code de justice administrative (CJA)) ; - référé contractuel (articles L.551-13 et suivants du CJA)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : AGIR Transport / CATP

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal judiciaire de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : AGIR Transport / CATP

Numéro d'enregistrement : 53953788600035

Adresse postale : 23 rue daviel

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : melanie.lefevre@catp.fr

Téléphone : +33 158452479

Adresse internet : <https://www.catp.fr>

Profil de l'acheteur : <https://catp.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal judiciaire de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750111101763

Adresse postale : Parvis du Tribunal de Paris

Ville : Paris

Code postal : 75859

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : tj-paris@justice.fr

Téléphone : 01 44 32 51 51

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 928d2760-fa8a-458f-af3a-f2e4c96c653b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/04/2025 à 17:40

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2025